



Réservé aux abonnés

Zartoshte Bakhtiari, maire de Neuilly-sur-Marne, au *Figaro* : «La racaille doit payer !»

Par Emmanuel Galiero

Publié le 23/10/2026 à 19h22, mis à jour le 23/10/2026 à 20h27



Neuilly-sur-Marne, après les émeutes de juin 2023. BERTRAND GUAY / AFP

ENTRETIEN - Ulcéré par les obstacles auxquels il se heurte depuis des années pour obtenir les réparations financières des dégradations subies par sa commune, l'élu fustige la «culture de l'excuse» et écrit aux parents de jeunes incendiaires responsables de plus de 400.000 euros de dégâts.

LE FIGARO. - Face aux dégradations liées aux émeutes urbaines , qu'attendez-vous concrètement de la loi «casseurs payeurs» pour Neuilly-sur-Marne ?

Zartoshte BAKHTIARI. - Je demande l'application d'une loi qui existe depuis 222 ans, soit depuis le Code Napoléon de 1804 qui instaurait la famille, et donc la responsabilité parentale, comme pivot de l'ordre public. Aujourd'hui, face à des enfants incendiaires, qui sont responsables et qui reconnaissent leur responsabilité, la justice tergiverse. C'est absolument insupportable. Les gardes des Sceaux se suivent et n'arrêtent pas de dire que la réponse judiciaire rapide est une solution pour éradiquer la délinquance des jeunes mais ces discours restent des slogans sans concrétisation politique, alors que la vraie réponse est simple : appliquons la loi ! D'ailleurs, respecter l'application d'une loi qui existe est le meilleur message que l'on puisse envoyer à tous ceux qui refusent de respecter la justice.

Depuis que votre élection en 2020 à la tête de cette mairie d'Île-de-France, quelles ont été les conséquences pénales des dégradations ?

S'il y a une conséquence pénale, on ne la voit pas à Neuilly-sur-Marne. Lors des émeutes du week-end dernier, nous n'avons pas subi de dégâts directs mais des forces de police ont été visées par des coups de mortier, sans que cela n'ait provoqué de réponse. Lors des émeutes de 2023, des jeunes mineurs avaient envoyé des cocktails molotov sur le commissariat mais ils étaient ressortis libres du tribunal. Une telle impunité est consternante, sans parler de l'exemple donné aux plus jeunes.

Les émeutes de 2023 avaient causé 1,5 milliard d'euros de dégâts mais je n'ai pas vu un seul euro de réparation de la part d'un délinquant. Pas un. Ni même une seule mise en œuvre de travaux d'intérêt général (TIG) dans l'un des équipements dégradés. Les seuls TIG exécutés ne l'ont pas été par les auteurs des dégradations. Enfin, trois mois après l'incendie qui a ravagé un parc de la ville en juillet, il n'y a aucune réponse judiciaire alors que la responsabilité est parfaitement

identifiée. C'est absolument insupportable car si l'on additionne les coûts de toutes les dégradations depuis que je suis maire, on atteint plusieurs millions d'euros.

Quelle évolution de ces violences observez-vous à l'échelle communale ?

Je vois un emballement. Dix-huit années s'étaient écoulées entre les émeutes de 2005 et celles 2023. Trois ans séparent celles de 2023 et 2026. Sur le dernier week-end, il y a eu plus de 1000 policiers et gendarmes blessés, contre 800 pendant 8 jours d'émeutes en 2023. Même hausse pour le nombre de boutiques visées. L'augmentation est donc exponentielle, tant sur la violence que sur la fréquence des événements.

Exiger le remboursement auprès des auteurs de ces dégradations semble logique mais est-ce réellement possible ?

Il est possible que les revenus officiels déclarés ne soient pas à la hauteur des remboursements attendus mais il est tout à fait possible d'imposer une dette aux responsables de ces dégradations, avec des prélèvements bancaires jusqu'au paiement intégral. Quelle que soit la durée accordée, il faut défendre le principe d'une dette à payer. L'insolvabilité peut être temporaire mais toute dette doit être remboursée.

Êtes-vous partisan de la tolérance zéro ?

Oui, totalement. Car la tolérance nous amène à une absence de justice et finalement, à l'impuissance.

Vos habitants vous le reprochent-ils ?

Non. Parce que j'ai un message fort, les gens me suivent et me disent «Bravo monsieur le maire, vous êtes un des seuls qui parle vrai». Moi, je veux être un lanceur d'alerte. Je veux dire à mes collègues maires :

«N'ayez pas peur. Dites les choses. Nos habitants en ont besoin». Il faut avoir le courage de dire que la racaille doit payer, sans craindre les représailles, car si nous sommes tous à oser le dire, les choses bougeront. Quelque 40 à 50 personnes ne peuvent pas mettre impunément le bazar dans une ville de 40.000 habitants et 0,1% de la population ne peut pas empêcher les autres 99,99% de sortir en paix.

Le 15 octobre, vous avez envoyé une facture aux parents des jeunes incendiaires du Parc du Croissant. Pourquoi ?

Le 25 juillet dernier, trois hectares de ce parc sont partis en fumée, avec cent cinquante arbres brûlés. Bilan, plus de 400.000 euros de dégâts. Les auteurs mineurs ont été identifiés mais à ce jour, trois mois après les faits, je n'ai vu aucune action judiciaire engagée, aucune convocation devant un juge quelconque, aucune décision de parquet rendue. J'avais porté plainte immédiatement et saisi le tribunal, tant au pénal qu'au civil. Et je viens d'envoyer quatre pages de facture détaillée aux parents, sachant que deux familles sont concernées. Je leur demande de payer. À charge pour eux de se retourner vers leurs assurances. Ce qui m'importe est le règlement de la facture.

Pour quelles raisons avez-vous ciblé les positions prises par trois maires de gauche face aux émeutes : Emmanuel Grégoire à Paris, Grégory Doucet à Lyon et Benoît Payan à Marseille ?

Parce que ces maires viennent sur les plateaux télé pour demander plus de fermeté, voire pour certains des couvre-feux dans leurs villes, alors qu'ils m'apparaissent comme les complices de cette situation. J'ai retrouvé certaines citations de 2023, notamment celles de Grégory Doucet, toujours prêt à trouver une excuse sociale aux émeutiers alors que les émeutes sont absolument injustifiables. Les difficultés des familles étaient tout aussi grandes hier, quand elles avaient encore plus d'enfants à gérer, moins d'aides et moins d'outils logistiques à leur disposition. Et pourtant, l'éducation était faite et transmise à la maison.

Aujourd'hui, ces maires excusent les faits par manque de services publics mais c'est faux. Dans ma ville, il y a deux quartiers où les services ont augmenté : espaces verts, médecins, écoles, poste, médiathèque... L'excuse sociale est irrecevable. L'autorité parentale n'est pas une option mais une obligation.

Comment avez-vous jugé votre homologue francilien, Bally Bagayoko, maire LFI de Saint-Denis , lorsqu'il s'est affiché devant une école avec des lycéens, non loin d'une poubelle en feu ?

C'est déplorable. C'est du populisme très basique, extrêmement dangereux et complice de ce qui se passe. Il défend l'idée d'une violence légitime alors que dans un État de droit, la seule autorité ayant le droit de faire usage de la force de manière légitime, c'est la police. Je mets tous ces élus, indignes de leur fonction, dans le même sac de l'irresponsabilité. La confrontation est leur moteur politique. Il suffit d'écouter Jean-Luc Mélenchon appelant à «abattre la citadelle».

On vous répondra que vous n'êtes pas sensible à la colère sociale qui monte...

La colère sociale peut s'exprimer par les voies légitimes et par la paix. Il y a une solution. Dans six mois, il y a une élection présidentielle. De tout temps, on a connu des colères sociales qui ont fait avancer les droits des salariés, des individus, de collectifs divers et variés. On peut renvoyer les apprentis sorciers du désordre à la lecture de Marx ou Engels qui dénonçaient les pilleurs et les voleurs comme des traîtres à la cause prolétarienne. La lutte sociale n'est pas le néant, ni le chaos tels qu'on les voit aujourd'hui.

Quel candidat à la présidentielle vous semble le plus crédible pour assumer les changements que vous réclamez pour Neuilly-sur-Marne et pour le pays ?

Je ne veux pas me prononcer aujourd'hui sur une personne. Mais celle ou celui qui portera, en 2027, la responsabilité, la fermeté, le rétablissement de l'État de droit et le rétablissement des règles de vivre ensemble aura ma voix. Mes trois urgences sont le retour du calme, le rétablissement de l'ordre et le respect de l'État de droit.